

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
Boisement dans le cadre d'une compensation	1. Intitulé du projet on au défrichement pour la réalisation d'un Cer	nter Parcs (27)
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Office national des forêts	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Gautier GUERIN, Directeur de l'agence territor	iale d'Alençon
RCS / SIRET 6 6 2 0 4 3 1	1 6 0 0 0 1 8 Forme juridique	EPIC
Lalons	z à votro domando l'annovo obligatoiro	nº1
	z à votre demande l'annexe obligatoire	
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 12 imensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et
47-c	Caractéristiques du projet au regard des (Préciser les éventuelles rubriques issues d'au Premiers boisements et déboisements en vue de premier boisement d'une superficie supérieure	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) le la conversion des sols :
	4. Caractéristiques générales du projet	
4.1 Nature du projet, y compris les éventu Boisement d'un ensemble de trois prairies d Cette route constitue la desserte principale étant peu propice au labour et à la valorisat	lisjointes assurant la liaison entre la forêt doma de la partie nord du massif. La nature en herba ion agricole. ns le cadre d'une vente d'herbe avec fauche ta in tiers.	niale et la route départementale n° 6. ge est ancienne, les terrains considérés

La décision de l'autorité environneme	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou ntale devra être jointe au(x) dossier(s) d'au	sera-t-il soumis ? utorisation(s).
Projets soumis à examen au cas par cas.		
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale de l'opération - pré	
Grande 3 unités attenantes d'une superficie de 6	eurs caractéristiques hectares en totalité	Valeur(s) 6 hectares
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long	0°58'95"21 Lat.48°99'22"41
Les Monts d'Aulnay, commune déléguée de Campandré Valcongrain (Calvados) Forêt domaniale de Valcongrain	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	
	Point de départ : Long	0 • 5 8 · 9 5 "21 Lat. 4 8 • 9 9 · 2 2 "41
	Point d'arrivée : Long	Lat
	Communes traversées : Canpandré Valcongrain	
lo	ignez à votre demande les annexes n	2 à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	on d'une installation ou d'un ouvrage existo cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une év	ant? Oui Non X /alvation Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement		
différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		Znieff de type II, n° 250008450 Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X		APPB du 26/10/2011 Ruisseau du Vingt-Bec et le Vieux Ruisseau Zone couverte par l'APPB
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	×		FR 2500118 ZSC Bassin de la Druance 550 m Sud-Ouest
D'un site classé ?			

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications × prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire × en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les × ressources naturelles du sol ou du soussol? Passage d'une prairie de fauche à un milieu forestier à moyen terme Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la × biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	 X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	×		Conversion de prairie de fauche en boisement forestier
approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
				ngátz aret zakétezőt k
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	u 6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décri			

	6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir une annexe traitant de ces éléments) :	effets ndre
S	ians objet	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
6	Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati Environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
U	ne analyse environnementale n'est pas nécessaire, au vue de la surface concernée et l'imbrication des prairies de fauche dar	ns
l'I	nabitat forestier.	
	8. Annexes	
	8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires	
	B.1 Annexes obligatoires	
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 eu à défaut à une éabelle comprise entre 1/1/ 000 et 1//4 000 (l. paut election).	
1	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°,	
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100)	×

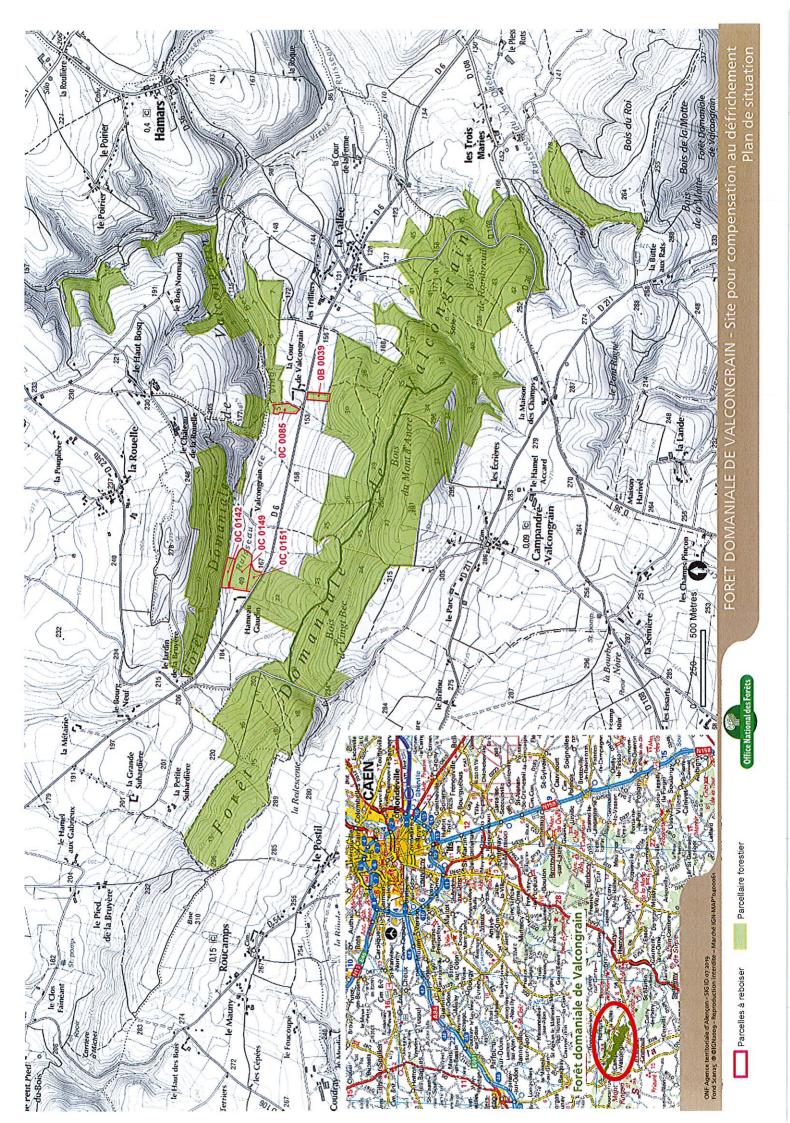
Veuillez coi parties aux	mpléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes join quelles elles se rattachent	tes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les
	Objet	
Fiche techniq	ue descriptive du site pour la compensation au défricheme	ent.
	9. Engagement et sig	gnature
Je certifie s	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à	Alençon	le, 09/07/2019
	Le Directeur de l'Agence	
Signaturo	Territoriale d'Alençon	
Signature	/ ^	

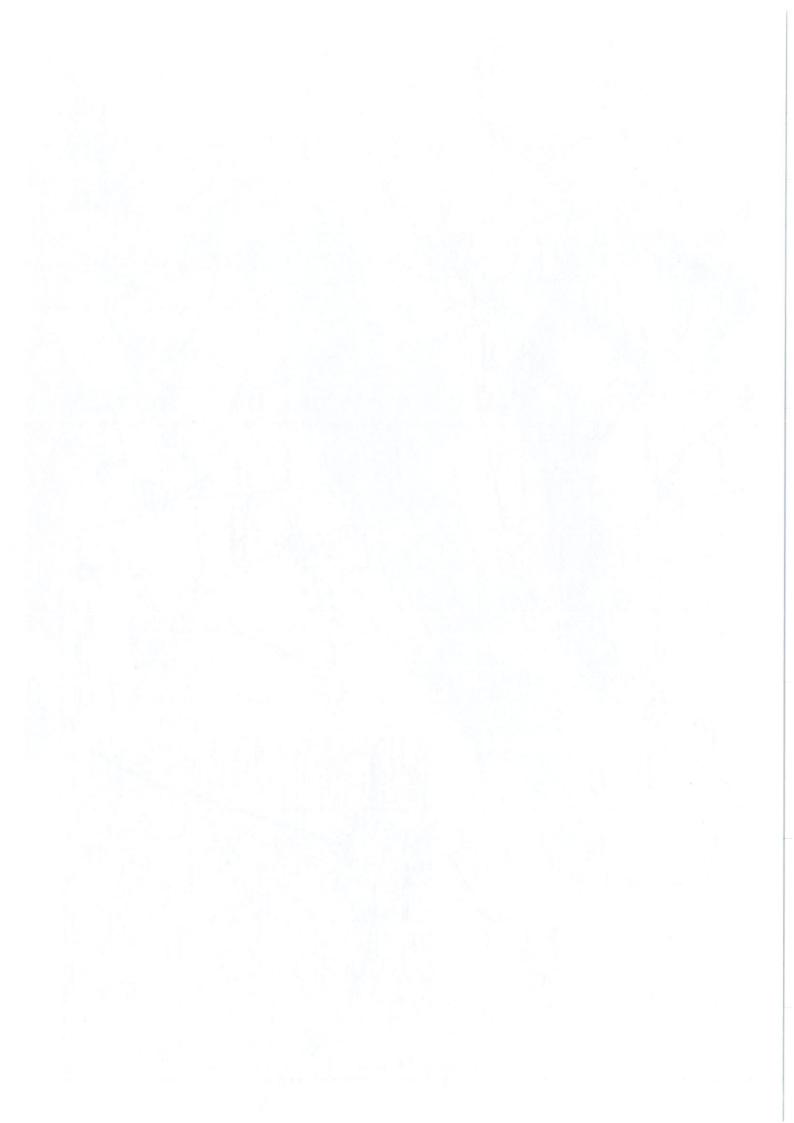
8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Insérez votre signature en cliquantisme adde Ruessus

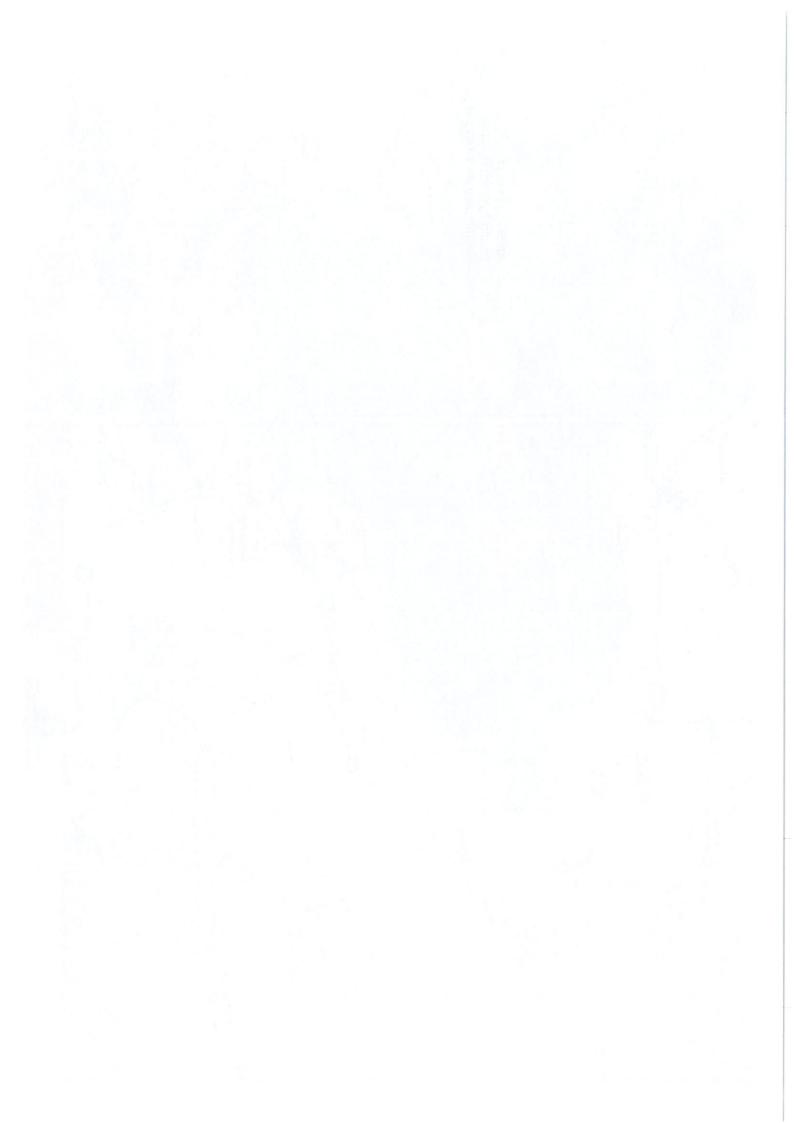
(a Directoria de l'Agence Transladato d'Alencoo

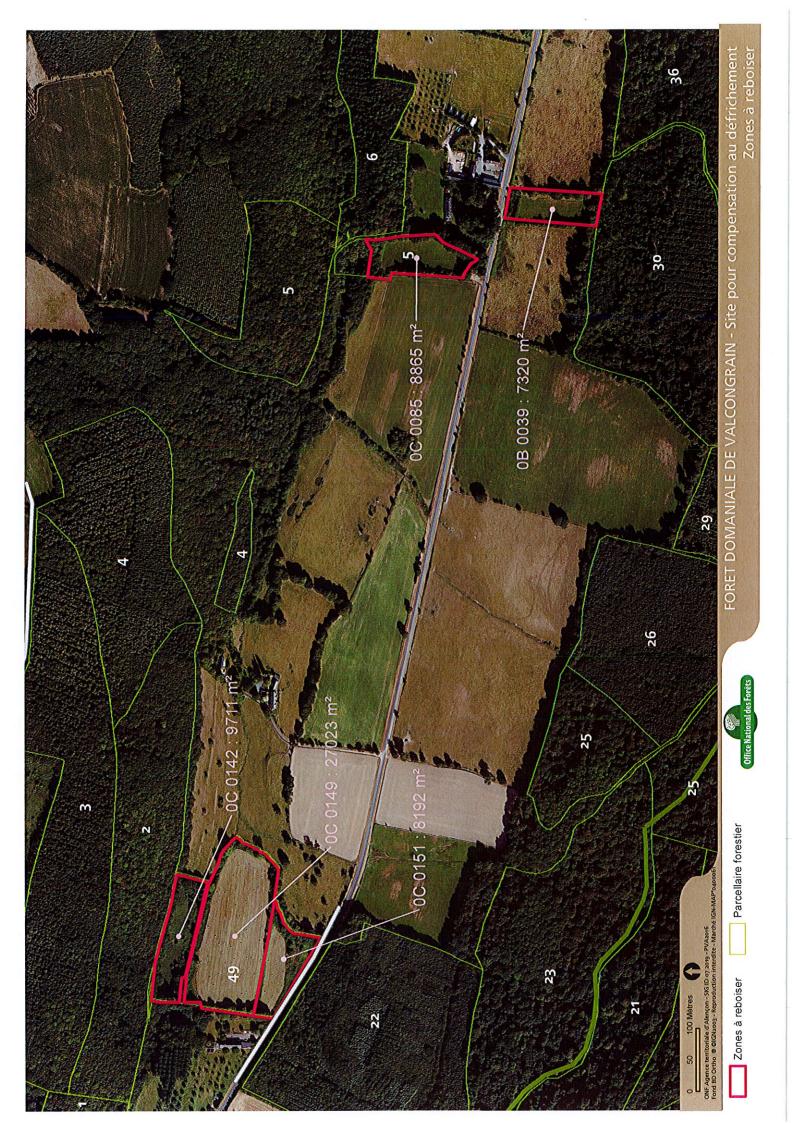
4483 U.S. 1910 Set

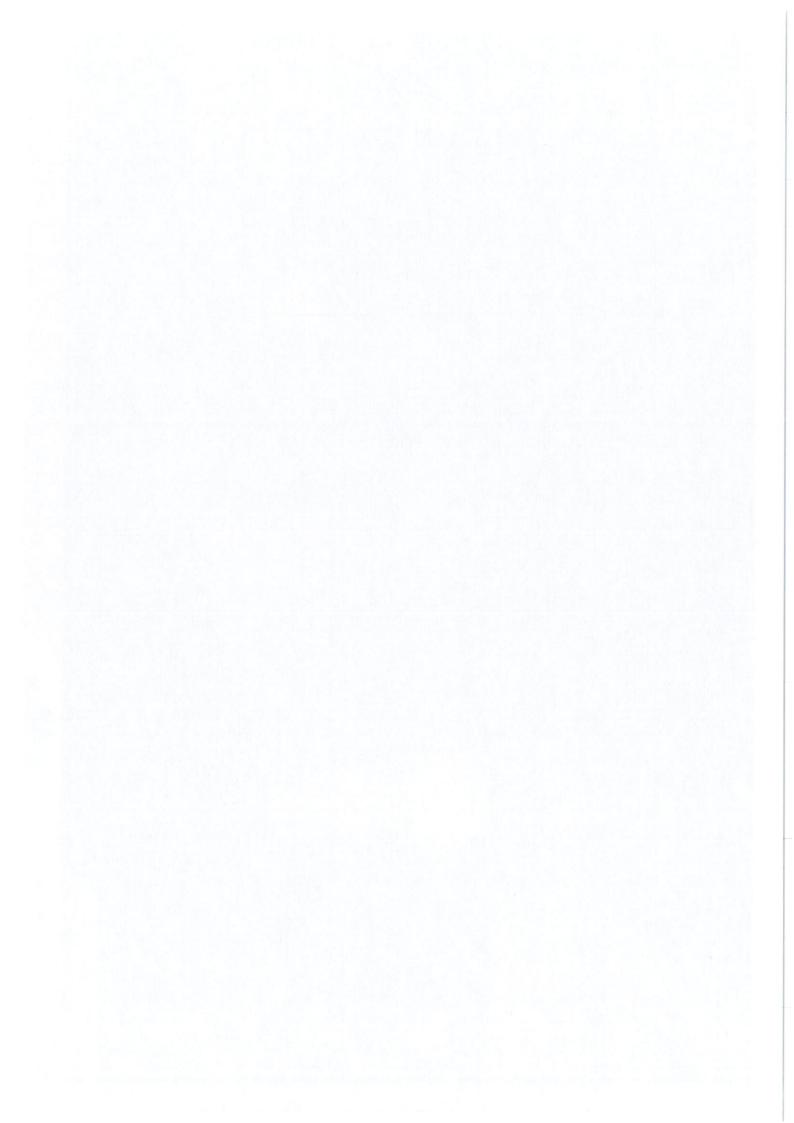














Fiche technique

Site pour la compensation au défrichement

Commune : Les Monts d'Aunay, commune	Propriétaire foncier : Etat (Ministère chargé
déléguée de Campandré Valcongrain(Calvados)	de l'Agriculture)
Nom site : Forêt domaniale de Valcongrain	Coordonnées GPS (lambert II étendu :
	X=385780; Y=2447779; Alt=167m
Surface: 6,00 ha	Nature du terrain : prés

Occupation du sol actuel (description du type de milieux +photographies, etc.)

Le site proposé est un ensemble de trois prairies disjointes assurant la liaison entre la forêt domaniale et la route départementale n°6. Cette route constitue la desserte principale de la partie Nord du massif. La nature en herbage est ancienne, ces terrains étant peu propices au labour et à la valorisation agricole.



Nous distinguons sur ces photos la forêt domaniale qui est toujours attenante aux trois sites proposés pour le boisement.

Ces parcelles sont fauchées une fois l'an, dans le cadre d'une vente d'herbe avec fauche tardive. Il n'y a ni bail agricole et rural, ni usage pouvant engendrer des droits pour un tiers. Ces parcelles sont classées en N dans le PLU intercommunal.



Vues externes des 3 prairies à partir de la RD n°6 (photo ONF)

Périmètre de protection (parcelle incluse dans une ZNIEFF, site Natura 2000, APPB, EBC, etc.)

Deux zonages d'inventaire existent sur ce secteur :

- une ZNIEFF de type 1 : n° 250020093. Cette zone se caractérise par un réseau hydrographique d'environ 25 kilomètres de long se développant au creux de vallées encaissées de part et d'autre des flancs boisés. Cet ensemble de ruisseaux renferme des frayères à Saumon atlantique (Salmo salar) et à Truite de mer (Salmo trutta trutta). Les populations de Truite Fario (Salmo trutta fario) et de Chabot (Cottus gobio) sont également denses. La présence de l'Ecrevisse à pieds blancs (Austropotamobius pallipes), traduit la bonne qualité de l'eau.
- une ZNIEFF de type 2, n°250008466 : Vallée de l'Orne. C'est une zone de grande surface (environ 13.500 ha) accompagnant les territoires limitrophes au Fleuve Orne, dans sa partie amont.

Le site retenu est englobé dans le périmètre de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pris pour la protection du ruisseau du Vingt-Bec et de ses affluents (arrêté du 26 octobre 2011).

Il n'y a pas d'autre zonage de protection réglementaire sur le secteur.

Enjeux écologiques identifiés et/ou supposés

Les deux ZNIEFF n'ont pas de caractère contractuel, il s'agit de zones d'inventaire liées au réseau hydrographique.

L'APPB du Vingt-Bec est pris pour la sauvegarde de 4 espèces aquatiques : le saumon atlantique, la truite de mer, la truite Fario et l'écrevisse à pied blanc. Il n'y a pas d'antagonisme entre la nécessaire protection de ces espèces et notre projet de boisement.

Notre projet devra toutefois respecter les mesures de protection édictées dans l'arrêté :

- ne pas apporter de fertilisant ou de traitement chimique phytosanitaire, ni d'engrais minéraux à moins de 5m de la rive.
- ne pas drainer ni apporter, par nos travaux, de la vase et des sédiments dans les cours d'eau et les fossés.
- ne pas modifier le profil en long et en travers des cours d'eau.
- ne pas dessoucher ou couper à blanc la ripisylve.
- ne pas faire passer d'engins motorisés dans le lit mineur (or passage à gué aménagés).
- ne pas planter de résineux ou de peupliers sur les berges, à une distance inférieure à 10 mètres de ces cours d'eau.

Les trois parcelles, objet du projet, sont desservies par la route départementale n°6. Les travaux de boisement et les prochains travaux d'exploitation n'auront pas à traverser le ruisseau du Vingt-Bec. Une partie de la parcelle 49 se trouve sur l'autre rive du vingt-Bec. Elle sera desservie et exploitée en lien avec la parcelle 4 qui est traitée avec les parcelles 1 à 3 du Nord du massif, sans avoir à traverser le ruisseau. Il n'y a donc pas de contrainte liée à cet APPB.

Ecologiquement, nous sommes en fond d'une large vallée peu encaissée et dont les flancs sont boisés de part et d'autre. Le boisement, avec des essences locales de production, viendra renforcer la richesse faunistique des espèces liées au bois, dans un département peu forestier.

D'un point de vue paysager, les boisements de ces trois entités offriront de nouvelles petites masses boisées dans un contexte de recul sévère du bocage.

Source (agents de terrain, base de données naturaliste, plan d'aménagement, etc.) :

Les données sont issues de la connaissance des agents de terrain : Sébastien ETIENNE et Dominique LOGIE. Les données de contexte sont issues de l'aménagement forestier rédigé en 2005 par l'ONF pour la période 2005-2019. La synthèse cartographique fournie en annexe est réalisée par Patrick CHAUVIN.



Fait à Agneaux, le 22 février 2019

S.ETIENNE